

L'AFPAC et COCHEBAT annoncent l'adhésion croisée entre leurs deux organisations professionnelles

La Pompe à chaleur associée à un Plancher Chauffant Rafraîchissant Basse Température est l'association générateur-émetteur privilégiée pour la maison individuelle. Le rapprochement de ces deux organisations est donc devenu une évidence.



Créée en 2002, l'Association Française pour les Pompes à Chaleur (AFPAC) a pour vocation de regrouper les principaux acteurs de la filière : fabricants, installateurs, bureaux d'études, fournisseurs d'énergies. Elle réalise aussi des actions de communication auprès des pouvoirs publics français et européens afin de les sensibiliser à l'intérêt énergétique et environnemental de ces systèmes de chauffage. Dans un marché français et européen en développement, elle coordonne et renforce les efforts déjà engagés par les membres de la filière et fédère les intervenants autour d'objectifs qualitatifs communs.



COCHEBAT, Syndicat national des fabricants de composants et de systèmes intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaires, est un groupement d'industriels qui s'est donné pour mission le développement tant sur le plan qualitatif, normatif que promotionnel du plancher chauffant/rafraîchissant par eau basse température, de l'hydrocâblé (distribution centralisée) du chauffage et des sanitaires

COCHEBAT a créé en 2011 la marque de qualité CERTITHERM pour attester que les systèmes PCRBT sont des solutions performantes pour la RT 2012 dans le calcul des consommations globales du bâtiment. En effet, CERTITHERM garantit le niveau de performance thermique d'un système de surfaces (plancher, mur, plafond) chauffantes/rafraîchissantes par eau basse température.



Thierry Nille, Président de l'AFPAC, se réjouit de cette adhésion : « je souhaite la bienvenue à COCHEBAT et je me félicite d'accueillir ce syndicat professionnel qui permet d'enrichir la représentativité de notre filière»



Thierry Bédard, président de COCHEBAT
« Depuis des années, je suis convaincu que nos filières sont complémentaires dans le cadre de l'évolution des modes de chauffage que suggèrent la réglementation et l'attente des consommateurs. Ce rapprochement ravit COCHEBAT et conforte l'attente du marché. Je souhaite la bienvenue à l'AFPAC pour participer à nos prochains groupes de travail »